

CONVOICATIONS DU 28 AVRIL 2014.
SEANCE DU 16 MAI 2014.

L'an deux mille quatorze, le seize mai à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Jacques HAMELIN, Maire.

PRESENTS : HAMELIN Jacques, LABASQUE Jean-François,
LECARPENTIER Régine, CRANOIS Louis, CALVET Jennifer,
LEBOULENGER Rémi, DUBOST Gyslain, JEANNOT Patricia,
LE SAUX Michel, VILLAIN Stéphanie, LEQUILBEC Joël.

ABSENTS : Néant.

SECRETARE DE SEANCE : Louis CRANOIS.

COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE.

La copie du précédent rapport n'étant pas jointe à la convocation de la présente il sera ajouté lors de l'envoi de la convocation de la prochaine réunion du conseil municipal.

URBANISME.

Monsieur le Maire présente les nouvelles demandes d'urbanisme reçues en mairie, à savoir :

- DP 14Q0003 déposée par M. STEPHANT et GUILBERT concernant la réfection des joints sur leur propriété sise « Les Asselins »
- DP 14Q0002 déposée par GAEC HAMELIN concernant l'extension d'un bâtiment pour le stockage du matériel à « la ferme de Rantôt » .
- DP 14Q0004 déposée par M. JEANNOT concernant le remplacement des fenêtres de toit existantes et l'ajout de trois autres fenêtres de toit sur leur propriété sise « 5 La Gouinerie ».

L'assemblée émet un avis favorable à l'égard de ces projets.

2014-64. DEPOSE DE LA CUVE EN PLASTIQUE AU « GITE DE LA RIVIERE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 14.03.00101 du 10 avril 2014 présenté par l'entreprise LEDUC concernant la dépose de la cuve plastique existante au gîte de « La Rivière » pour un montant de 2 122.75 euros HT.. L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

2014-65. PORTAIL DU SEMAPHORE DE JARDEHEU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 04350.5 présenté le 23 avril 2014 par l'entreprise AMC FOLLIOT concernant la fourniture et pose d'un portail aluminium au « Sémaphore de Jardeheu » pour un montant de 5 334,86 euros TTC.
L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

2014-66. PARTICIPATION 2014 AU SYNDICAT DE LA BIBLIOTHEQUE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de participer au budget de fonctionnement de la bibliothèque intercommunale, au titre de l'année 2014, pour un montant de 19 571.07 euros.
L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

2014-67. MISE EN SECURITE DU PARKING DU CABAN.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la facture 1404105 du 15 avril 2014 présentée par l'entreprise LEDUC concernant la mise en sécurité du parking du Caban pour un montant de 4 320 euros TTC.
L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

2014-68. INFORMATIQUE DES GITES.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 189 du 16 avril 2014 présenté par DALTONER concernant l'ajout de mémoire sur le poste actuel et la fourniture d'un nouveau portable HP pro Core I3 pour un montant de 1549.79 euros TTC.
L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

2014.69. DESIGNATION DES DELEGUES DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE L'EPICERIE.

Conformément aux termes du rapport de la réunion de conseil du 28 mars 2014, après élection du Maire et des Adjoints :

- Jean-Francis LABASQUE, Michel LE SAUX, Rémi LEBOULENGER et Patricia JEANNOT ont été élus pour représenter la municipalité au sein du Syndicat de l'Épicerie.
- Jean-Francis LABASQUE, Joël LEQUILBEC, Patricia JEANNOT et Rémi LEBOULENGER ont été élus au sein du Syndicat de la bibliothèque.

2014-70. INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe les indemnités brutes annuelles allouées au Maire et aux Adjoints, selon le taux fixé par référence à l'indice 1015 applicable aux agents de la Fonction Publique.

Le taux de l'indemnité du Maire représentera 17% de l'indice 1015 et celle des Adjoints représentera 6.6% de ce même indice.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

2014-71. EMPLOIS SAISONNIERS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de recruter des jeunes de plus de 18 ans, ayant obtenu leur permis de conduire, pour pourvoir aux emplois saisonniers des mois de juillet et août.

Fabien GROULT ayant déjà déposé sa candidature et remplissant les conditions énoncées est retenu pour le mois de juillet 2014.

Un avis sera diffusé sur la commune pour connaître les éventuels candidats pour le mois d'août.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

2014-72. SUBVENTION APE DU RPI. PROJET EDUCATIF SUR LE HARCELEMENT EN MILIEU SCOLAIRE.

Ayant obtenu les renseignements complémentaires demandés lors de la dernière séance et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer la somme de 127 euros à l'association des parents d'élèves du RPI pour l'élaboration d'un projet pédagogique sur le harcèlement en milieu scolaire. L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

2014-73. TARIF DES GITES 2015.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reporter les tarifs de location des gîtes pour l'année 2015, à savoir

GITE « LA RIVIERE ».

Meed-Week

Hors vacances scolaires **298**

• **Week-End**

Hors vacances scolaires **217**

• **Semaine :**

Hors saison **738**

Moyenne saison **516**

Basse saison **445**

GITES « LE SEMAPHORE »

	EQUINANDRA	GRAVETTE
<u>Semaine:</u>		
HS	738.00	683.00
MS	516.00	500.00
BS	445.00	414.00
<u>Meed-Week :</u>		
Hors vacances scolaires	298.00	278.00
<u>Week-End:</u>		
Hors vacances scolaires	217.00	217.00

	PLAINVIC	ECUTY
<u>HS</u>		
Nuit	55,00	50,00
2 nuits	100,00	90,00
3 nuits	135,00	120,00
4 nuits = Meed Week	160,00	150,00
5 nuits	185,00	175,00
6 nuits	210,00	200,00
7 nuits = semaine	240,00	215,00

<u>BS</u>		
Nuit	45,00	40,00
2 nuits	80,00	70,00
3 nuits	110,00	105,00
4 nuits = Meed Week	140,00	135,00
5 nuits	160,00	145,00
6 nuits	180,00	155,00
7 nuits = semaine	185,00	160,00

VIGIE

Journée	106.00
Week-End 3 jours /2 nuits	212.00
Entreprises / jour/semaine	106.00
Entreprises WE	308.00

Nuit supplémentaire	50.00
Linge lit/lit	15.00
Linge toilette/personne	5.00
Ménage	30.00/ studios du Sémaphore 55.00/ gîte du sémaphore 55.00 / gîte La Rivière
Animaux	10.00/ jour

2014-74. CREATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS.

La Communauté de Communes de la Hague devant créer une commission intercommunale des Impôts Directs se substituant aux commissions communales de chaque commune membre, le conseil municipal, après en avoir délibéré, propose Michel LE SAUX en qualité de membre suppléant et Jacques HAMELIN, en qualité de membre titulaire sur la liste soumise au Directeur départemental des Finances Publiques. L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

2014-75. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal octroie une aide financière exceptionnelle à l'association des Pêcheurs professionnels de la CCH pour organiser une soirée concert suivie du bal des pêcheurs le 14 juillet 2014 à Omonville-la-Rogue.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

PROTECTION SORTIE DE LA RESIDENCE DU CLOS AUX LIEVRES.

Après étude, et pour la sécurité des enfants, le conseil municipal décide de poser une barrière coulissante avec système de fermeture automatique à l'entrée de la résidence du « Clos aux Lièvres ». Des devis seront sollicités auprès des entreprises compétentes.

PROJETS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a décidé, au cours des prochains mois, de réhabiliter les sanitaires et de réaliser le parement en pierres de la salle des fêtes.

Une procédure d'appel public à la concurrence sera lancée et l'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

2014-76. CLOTURE DU TERRAIN DE TENNIS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 3401 présenté le 27 mars 2014 par SPORT 2000 Collectivités concernant la clôture du terrain de tennis pour un montant de 6400 euros TTC.

L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

Cette délibération annule et remplace la délibération 2014-48 du 11 avril.

2014-77. TRAVAUX D'ENTRETIEN AU GITE « LE SEMAPHORE ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis 04350.4 du 17 février 2014 présenté par l'entreprise AMC FOLLIOU concernant le remplacement de diverses pièces sur les menuiseries du gîte du Sémaphore pour un montant de 1.616.21 euros TTC, sachant qu'il est entendu que le temps prévu au devis pour le réglage et mise en jeu des portes est un maximum. L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

TOUR DE GARDE DESECTIONS EUROPEENNES.

Scrutin du 25 Mai 2014.

8H00 à 10H 30 : Stéphanie VILLAIN, Joël LEQUILBEC et Patricia JEANNOT
10H 30 à 13H00 : Michel LE SAUX, Rémi LEBOULENGER, Jacques HAMELIN
13H00 à 15H30 : Louis CRANOIS, Jennifer CALVET, Gyslain DUBOST
15H30 à 18H00 : Jean-Francis LABASQUE, Régine LECARPENTIER , Jacques HAMELIN

2014-78 . PLANTATIONS .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis présenté par Ets LEVANNOY concernant la fourniture et plantation de charmilles nécessaires pour le site « La Rivière » au prix unitaire de 25 euros HT.
L'assemblée autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de cette décision.

AFFAIRES DIVERSES.

- Confirmation du voyage annuel organisé le samedi 28 juin 2014 au zoo de Vincennes.
- Les jeux aux « Asselins » seront démontés en raison du mauvais état de l'un d'entre eux.
- Les délibérations 2014- 64 à 2014-78 sont intégrées au présent rapport de la réunion du 23 avril 2014.
- La séance est levée à 23 heures 30.
- La prochaine séance est fixée au vendredi 20 juin 2014.

Le secrétaire, Louis CRANOIS

Le Maire, Jacques HAMELIN

Régine LECARPENTIER

Jean-Francis LABASQUE

